

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales du CEA,

Vous nous réunissez ce matin pour répondre aux revendications des salariés du CEA, revendications portées à votre connaissance en décembre 2021. La situation a changé depuis avec un conflit en Europe et une inflation galopante.

Les 2 premières revendications prioritaires de ce cahier revendicatif étaient un rebasage de 60 points et un dispositif qui devait corriger l'inflation dans le futur.

La seule réponse apportée par la direction générale et autorisée par les tutelles est une « aumône » de 9 M€ alors que l'ensemble des revendications a été chiffré par vos services à hauteur de 200M€. 9 M€ représente 6 points pour tous !

L'intersyndicale CFDT, CFE/CGC, CGT et UNSA/SAPEN reçoit cette proposition comme une nouvelle provocation des tutelles. Elle ne voit pas dans cet arbitrage une volonté de l'Etat et du CEA de sortir du conflit social qui touche l'ensemble des sites civiles et militaires du CEA.

L'intersyndicale vous demande, ainsi qu'à l'Administrateur Général du CEA, de retourner vers les tutelles pour obtenir un nouvel arbitrage plus favorable, sur la base du cahier revendicatif, dans le cadre des NAO 2022 et ce dans un délai de 2 semaines.

Dans cette attente, les organisations syndicales représentatives du CEA ne participeront pas à de nouvelles réunions de négociation sur ce sujet.